



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Sortie électorale du PQ pour des environnements propices à la santé **Le PQ se démarque par une vision globale et proactive**

Montréal, le 1^{er} avril 2014 — La **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** applaudit chaleureusement le dévoilement aujourd'hui des grandes lignes de la **Politique nationale sur la prévention** du **Parti québécois**. Promise par **Mme Marois** lors de la nomination de son Conseil des ministres en septembre 2012, le parti en a confirmé aujourd'hui les quatre orientations en précisant que la quatrième (soit le renforcement de la capacité des politiques publiques) comprend la politique sur le tabagisme.

De plus, dans son communiqué, le parti souligne les bénéfices de santé et les économies en soins de santé qui découlent des mesures antitabac : « *La prévention représente un investissement rentable pour le gouvernement et la société. À titre d'exemple, un an après l'adoption de la Loi sur le tabac, en 1998, le pourcentage de fumeurs de 15 ans et plus est passé de 24 à 18 %. Les économies totales pour le système se sont alors chiffrées à 240 M\$. En ajoutant les coûts indirects évités, les bénéfices pour la société québécoise s'élèvent à quelque 500 M\$.* »

« *Jusqu'à maintenant, madame Marois est la seule chef de parti à s'être publiquement engagée dans la prévention des maladies chroniques. Nous sommes fort encouragés par cette vision globale et proactive qui, en plus de sauver des vies, mènera au désengorgement du système de santé. La création d'environnements promoteurs de santé et de politiques publiques gouvernementales est essentielle,* » déclare **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition**.

Au Québec, la pierre angulaire de la lutte antitabac est la *Loi sur le tabac*. Toutes les campagnes d'éducation et les programmes de cessation sont renforcés par les mesures législatives contenues dans la loi, comme les interdictions de fumer et les restrictions sur la promotion. Pas plus tard qu'en décembre 2013, la **Commission de la santé de l'Assemblée nationale** avait émis une recommandation unanime en faveur de la révision de la Loi,ⁱ soulignant la nécessité de protéger davantage les jeunes de l'exposition à la fumée secondaire et de réduire l'attrait des produits du tabac. Les groupes de santé, rappelons-le, attendent la révision de la Loi depuis 2010, notamment pour contrer la gamme de nouvelles stratégies marketing qui permet à l'industrie de recruter 30 000 nouveaux jeunes fumeurs chaque année.ⁱⁱⁱ

« *Au cours des dernières années, nous n'avons eu droit qu'à des belles paroles, sans aucune action législative concrète. Selon la réponse des partis à notre questionnaire électoral, seuls le PQ, la CAQ et le PVQ se sont engagés à renforcer la Loi à court terme. Mais c'est le Parti québécois qui se démarque aujourd'hui en annonçant publiquement le fait qu'il priorisera la prévention. En effet, il y a une limite à l'optimisation des ressources et des soins de santé, des méga-hôpitaux, des super-infirmières et des médecins qui travaillent à toute heure du jour. Il faut aussi réfléchir à ce que peut faire le gouvernement pour favoriser la santé de la population — avant qu'elle ne se retrouve aux urgences. C'est ce qu'a fait le Parti québécois aujourd'hui et nous l'en félicitons,* » conclut **Mme Doucas**.

- Voir ici les **réponses des partis au questionnaire** de la Coalition^{iv} :

http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_03_25_Survol_PositionsElectorales_PartisPolitiques_Qc.pdf

- Voir aussi notre survol de **l'historique des actions concrètes sur le tabac des partis politiques du Québec** :

http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_03_26_Historique_PartisPolitiques_Qc.pdf

- 30 -

Pour information : **Flory Doucas**, porte-parole et codirectrice : 514-598-5533 ; cell. : 514-515-6780.

ⁱ **Parti québécois**, « Nous ferons du Québec l'une des nations les plus en forme au monde », communiqué, 1avr.2014. <http://pq.org/nouvelle/nous-ferons-du-quebec-lune-des-nations-les-plus-en/>

ⁱⁱ **Commission de la santé et des services sociaux**, rapport, 6 décembre 2013.

http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique_78265&process=Default&token=ZyMoxNwUn8kQ+TRKYwPCjWkKwg+vlv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLqqeVg7jYWzz

ⁱⁱⁱ Environ 34 100 élèves sont des fumeurs débutants. **Institut de la statistique du Québec**, *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2008* (page 45). <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alcool-tabac-drogue-jeu/tabac-alcool-drogue-jeu-2008.pdf>. Voir aussi CQCQ, *Calcul du nombre de nouveaux fumeurs*, septembre 2012. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_09_20_Calculs_No_NouveauxJeunesFumeurs.pdf

^{iv} CQCT, survol complet du questionnaire et des réponses des partis : http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_03_25_Survol_PositionsElectorales_PartisPolitiques_Qc.pdf